



Propriétaires envahissants

Par **elo84**, le **12/10/2015** à **16:30**

Bonjour à tous!

je suis locataire d'une maison avec jardin.

a la signature du bail, nos propriétaires se réservent le droit de venir séjourner dans un studio au rez-de-chaussée de notre maison, mais aucune séparation n'est faite pour l'entrée (portail et jardin).

il nous a été dit oralement que ce serait quelques week-ends par an, mais voilà, ils débarquent entre 10 et 15 jours par mois, et mon mari et moi ne nous sentons pas chez nous! De plus quand ils viennent ils pénètrent dans notre jardin et font le tour du propriétaire, jusqu'à l'arrière de la maison et se permettent même de déplacer des objets ou du mobilier! Je n'en peux plus... payer 1000€ par mois pour ne pas me sentir chez moi est usant psychologiquement!

quelqu'un peut il me dire si le bail est légal? notre agence qui s'occupe de la location ,demande à son service juridique quelles sont les solutions qui s'offrent à nous, mais je voudrais avoir des renseignements de mon côté

Par **Lag0**, le **12/10/2015** à **17:06**

Bonjour,

En fait, vous ne louez pas une maison individuelle, mais un appartement dans une maison avec accès au jardin commun.

Si le bail est bien rédigé en ce sens, tout est bien légal.

Vous pourriez même, un jour, vous retrouver avec un autre locataire dans le studio !